



Invitation à l'Assemblée générale ordinaire



Mercredi 6 avril 2016
à 13h30 à Forum Fribourg
Route du Lac 12, 1763 Granges-Paccot
Ouverture des portes: 12h30



Publications du compte rendu d'activité

Le rapport annuel, le rapport de durabilité et Swisscom en bref font partie du compte rendu d'activité de 2015 de Swisscom, tous trois disponibles en ligne: swisscom.ch/rapport2015

Concept iconographique «Moments singuliers»

Ce sont les moments singuliers de la vie qui se gravent dans notre mémoire. Voilà sans doute pourquoi nous apprécions tant de les partager avec nos proches. Ne dit-on pas que joie partagée est joie doublée?

Swisscom nous aide à le faire via le smartphone ou une application – par quelques mots personnels, un texte, un court film ou une photo. Merci aux collaborateurs Swisscom Elke Lanzoni, Andri Rüesch et Martin Fisch et à leurs proches qui ont bien voulu partager avec nous quelques beaux moments personnels que vous pourrez découvrir sur les photos de couverture des publications.

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 18^e Assemblée générale ordinaire de Swisscom SA, qui aura lieu à Forum Fribourg, afin de nous livrer à une rétrospective de l'exercice 2015.

Swisscom s'est imposée en 2015 et a accru son résultat d'exploitation ajusté en dépit d'un environnement plus exigeant. Grâce aux investissements massifs dans le développement de son infrastructure de réseau, l'entreprise conserve la tête du classement dans le domaine du raccordement au très haut débit. Fastweb s'est développée aussi de façon satisfaisante puisqu'elle a accru en 2015 son chiffre d'affaires, son résultat d'exploitation et sa base clientèle. Ce résultat solide nous permet de proposer un dividende de CHF 22, comme l'an dernier.

Lors de l'Assemblée générale, nous prendrons congé de Michel Gobet et de Hugo Gerber, les deux représentants du personnel au sein du Conseil d'administration, ainsi que de Torsten Kreindl. Avec leur expérience et leurs connaissances spécifiques, ils ont grandement contribué au développement de Swisscom. Nous les remercions de leur précieuse collaboration au cours des années passées. Pour les remplacer, le Conseil d'administration propose l'élection de Roland Abt ainsi que, sur propositions du syndicat transfair, l'élection de Valérie Berset Bircher et, sur propositions du syndicat syndicom, l'élection d'Alain Carrupt comme représentants du personnel.

Le Conseil d'administration propose l'approbation des montants globaux maximaux destinés à la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du groupe en 2017. Dans le cadre des mesures annoncées pour l'accroissement de l'efficacité, le Conseil a décidé de réduire ses honoraires de base, le supplément de fonction pour la présidence et les jetons de présence avec effet en 2016. La rémunération de la Direction du groupe reste inchangée par rapport au montant global approuvé par l'Assemblée générale pour 2016.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de l'ordre du jour et des propositions accompagnées de commentaires.

Pour vous inscrire à l'Assemblée générale ou pour donner procuration, veuillez utiliser le formulaire joint ou vous enregistrer sur la plateforme Sherpany. En cas d'enregistrement par voie électronique, vous recevrez dorénavant l'invitation à l'Assemblée générale par e-mail.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation à l'Assemblée générale.

Worblaufen, le 23 février 2016

Avec nos salutations les meilleures,

Le Conseil d'administration
de Swisscom SA



Hansueli Loosli, président

Le texte original de la présente invitation est en langue allemande. Il prévaut en cas de divergence avec les versions traduites en français, en italien et en anglais.

Ordre du jour

	Page	
1	Compte rendu de l'exercice 2015	7
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes annuels de Swisscom SA et des comptes consolidés pour l'exercice 2015	7
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2015	8
2	Affectation du bénéfice résultant du bilan 2015 et fixation du dividende	8
3	Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	9
4	Elections au Conseil d'administration	9
4.1	Réélection de Frank Esser	9
4.2	Réélection de Barbara Frei	10
4.3	Réélection de Catherine Mühlemann	10
4.4	Réélection de Theophil Schlatter	10
4.5	Election de Roland Abt	11
4.6	Election de Valérie Berset Bircher	11
4.7	Election d'Alain Carrupt	12
4.8	Réélection de Hansueli Loosli	13
4.9	Réélection de Hansueli Loosli en tant que président	13
5	Elections au comité Rémunération	14
5.1	Election de Frank Esser	14
5.2	Réélection de Barbara Frei	14
5.3	Réélection de Hansueli Loosli	14
5.4	Réélection de Theophil Schlatter	14
5.5	Réélection de Hans Werder	14
6	Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	15
6.1	Approbation du montant global de la rémunération 2017 versée aux membres du Conseil d'administration	15
6.2	Approbation du montant global de la rémunération 2017 versée aux membres de la Direction du groupe	16
7	Réélection du représentant indépendant	18
8	Réélection de l'organe de révision	19
	Organisation	20
	Information sur l'accès	23

Propositions et commentaires

1 Compte rendu de l'exercice 2015

1.1 *Approbation du rapport annuel, des comptes annuels de Swisscom SA et des comptes consolidés pour l'exercice 2015*

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels de Swisscom SA et les comptes consolidés pour l'exercice 2015.

Commentaires

En 2015, le chiffre d'affaires net consolidé de Swisscom, qui s'établit à CHF 11 678 millions, s'est replié de CHF 25 millions (−0,2%) par rapport à l'exercice précédent. Hors acquisitions et cessions d'entreprises et à taux de change constant, le chiffre d'affaires s'est accru de CHF 83 millions (+0,7%), dont CHF 57 millions au titre de l'activité principale en Suisse. Swisscom est parvenue à augmenter de CHF 103 millions (+2,3%) son résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) ajusté. L'EBITDA comptabilisé affiche néanmoins un recul de CHF 315 millions (−7,1%) à CHF 4098 millions suite à des effets exceptionnels (provisions pour procédures en cours, charges de restructuration et effets de change). Le bénéfice net consolidé s'est replié à CHF 1362 millions (−20,2%) principalement en raison de ces effets exceptionnels. Les investissements se sont tassés de CHF 27 millions (−1,1%) à CHF 2409 millions.

Les comptes annuels de Swisscom SA d'après les directives de présentation des comptes dans le cadre du droit en matière de sociétés anonymes présentent un bénéfice net de CHF 279 millions. Le bénéfice résultant du bilan, qui se compose du report du bénéfice 2014 de CHF 4362 millions et du bénéfice net 2015 de CHF 279 millions, se monte à CHF 4641 millions. L'organe de révision KPMG SA recommande, dans ses rapports à l'intention de l'Assemblée générale, d'approuver les comptes annuels de Swisscom SA et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.

Le compte rendu complet concernant l'exercice 2015 figure dans le rapport de gestion 2015. Celui-ci comprend en outre les rapports de l'organe de révision, les informations sur le gouvernement d'entreprise et le rapport de rémunération. S'agissant de la responsabilité d'entreprise, Swisscom informe à ce propos dans le rapport sur le développement durable séparé, publié en ligne.

1.2 ***Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2015***

Proposition

Le Conseil d'administration propose de prendre acte favorable du rapport de rémunération 2015 dans le cadre d'un vote consultatif.

Commentaires

Le rapport de rémunération (pages 122 à 134 du rapport de gestion 2015) présente les compétences en matière de décision ainsi que les principes et éléments des rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Dans ce rapport figurent les rémunérations dont ont bénéficié au cours de l'exercice les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe ainsi que leurs participations au sein de Swisscom SA. Un vote consultatif indicatif aura lieu pour approuver le rapport.

2 ***Affectation du bénéfice résultant du bilan 2015 et fixation du dividende***

> Report de l'exercice précédent	CHF 4362 millions
> Bénéfice net 2015	CHF 279 millions
Total du bénéfice résultant du bilan 2015	CHF 4641 millions

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice résultant du bilan comme suit:

> Dividende de CHF 22 par action sur 51 801 943 actions	CHF 1140 millions
> Report sur les nouveaux comptes	CHF 3501 millions

Aucun dividende ne sera versé sur les actions détenues par Swisscom SA.

Commentaires

Le Conseil d'administration propose que l'Assemblée générale accorde un dividende brut de CHF 22 par action (exercice précédent: CHF 22). Le total des dividendes de l'ordre de CHF 1140 millions se base sur un portefeuille de 51 801 943 actions donnant droit au versement de dividendes (état au 31 décembre 2015). Dans la mesure où l'Assemblée générale approuve cette proposition, un dividende net de CHF 14.30 par action sera versé le 12 avril 2016 après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce donnant droit à l'obtention de dividendes est le 7 avril 2016. A partir du 8 avril 2016, les actions sont traitées ex-dividende.

3 Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe

Proposition

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2015.

4 Elections au Conseil d'administration

Le mandat d'un an de tous les membres du Conseil d'administration arrive à échéance lors de l'Assemblée générale 2016. Hugo Gerber et Michel Gobet, les deux représentants du personnel, ainsi que Torsten Kreindl quitteront le Conseil d'administration à cette date. Les autres membres se représenteront pour un nouveau mandat.

Selon le chiffre 6.1.4 des statuts, le personnel a le droit de proposer deux représentants du personnel. Le syndicat transfair propose Valérie Berset Bircher et le syndicat syndicom Alain Carrupt. Le Conseil d'administration propose donc à l'Assemblée générale d'élire Valérie Berset Bircher et Alain Carrupt. Il propose également d'élire Roland Abt. Les élections seront menées individuellement.

Le représentant de la Confédération, Hans Werder, n'est pas élu par l'Assemblée générale mais délégué par le Conseil fédéral. Le Conseil fédéral l'a nommé pour un nouveau mandat jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale ordinaire 2017.

Pour de plus amples informations concernant les candidats, nous renvoyons au chiffre 4 du chapitre Gouvernement d'entreprise du rapport de gestion 2015.

4.1 Réélection de Frank Esser



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Frank Esser comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Frank Esser (1958), diplôme d'employé de commerce et doctorat en sciences politiques, est membre du Conseil d'administration et du comité Finances depuis 2014. Il a été directeur général de la Société Française du Radiotéléphone (SFR) et membre du directoire du groupe Vivendi jusqu'en 2012. Il exerce aujourd'hui trois autres mandats dans des entreprises cotées en Bourse.

4.2 Réélection de Barbara Frei



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Barbara Frei comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Membre du Conseil d'administration depuis 2012, Barbara Frei (1970), Dr sc. techn. et MBA IMD, a également été membre du comité Finances jusqu'à fin 2013. Depuis 2014, elle est membre du comité Rémunération, dont elle assume la présidence. Barbara Frei a exercé depuis 1998 différentes fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB; depuis 2016, elle est responsable des revues du portefeuille stratégique de la division Power Grids.

4.3 Réélection de Catherine Mühlemann



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Catherine Mühlemann comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Catherine Mühlemann (1966), lic. phil. I et diplôme fédéral de conseillère en relations publiques, est membre depuis 2006 du Conseil d'administration et du comité Finances. Depuis 1994, elle a occupé des fonctions dirigeantes dans différentes entreprises du domaine des médias; depuis 2008, elle est associée d'Andmann Media Holding GmbH à Baar, dont elle était propriétaire jusqu'à fin 2012. Catherine Mühlemann exerce deux autres mandats, dont l'un dans une entreprise cotée en Bourse.

4.4 Réélection de Theophil Schlatter



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Theophil Schlatter comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Theophil Schlatter (1951), licence en économie HSG et diplôme d'expert-comptable, a été élu au Conseil d'administration en 2011. Il est président du comité Révision, membre du comité Rémunération et, depuis avril 2014, vice-président du Conseil d'administration. Theophil Schlatter a travaillé dans le secteur des finances, dans diverses sociétés, en dernier lieu comme directeur financier et membre de la direction du groupe Holcim Ltd jusqu'en 2011. Il exerce deux autres mandats d'administration.

4.5 *Election de Roland Abt*



Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Roland Abt comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Roland Abt (1957), docteur en économie, de nationalité suisse, est un expert financier reconnu. Il est directeur financier (CFO) du groupe Georg Fischer, de Schaffhouse, et membre de la Direction du groupe, depuis 2004. Dans ces fonctions, il est responsable de la conduite financière du groupe, avec les divisions Treasury, Controlling, Investor Relations, Risk Management, Impôts, Droit et Révision interne. Fin 2016, Roland Abt quittera le groupe Georg Fischer. Roland Abt a rejoint le groupe Georg Fischer en 1996 au poste de directeur financier de la division GF Piping System. De 1997 à 2004, il a été directeur financier du fabricant de machines coté en bourse Agie Charmilles (aujourd'hui GF Machining Solutions). De 1987 à 1995, Roland Abt a travaillé pour le groupe suisse Eternit. Il a tout d'abord occupé le poste de responsable du controlling du groupe. De 1991 à 1993, il était directeur de la société Industrias Plycem SA, au Venezuela. De 1993 à 1995, il était responsable de toutes les activités amiante pour le groupe Nueva (ex-Eternit) en Amérique latine.

Roland Abt est membre du conseil d'administration de Conzzeta AG, Zurich, et membre du Regulatory Board et du Comité pour la régulation des émetteurs (Issuers Committee) de la SIX Swiss Exchange, Zurich.

4.6 *Election de Valérie Berset Bircher*



Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Valérie Berset Bircher comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Valérie Berset Bircher (1976), docteur en droit, de nationalité suisse, est depuis 2007 Cheffe suppléante des Affaires internationales du travail, Direction du travail, pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Elle représente la Suisse auprès de diverses commissions des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le domaine de l'économie, des finances et du développement. De 2011 à 2014, Valérie Berset Bircher a en outre servi en qualité de membre du Conseil d'administration de l'OIT. Valérie Berset Bircher est membre de la Commission fédérale consultative du Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et de la Commission tripartite pour les affaires de l'OIT.

De 2006 à 2007, Valérie Berset Bircher a été juriste spécialisée en droit du travail au Département des ressources humaines de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). En 2005, elle a travaillé auprès du Département des normes internationales du travail, au Bureau international du travail (BIT) à Genève. A titre accessoire, Valérie Berset Bircher est active dans la formation auprès de la Fédération suisse des avocats (FSA) et à l'Université de Strasbourg (master en droits humains).

Valérie Berset Bircher est membre du Conseil de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, à Lausanne, et membre fondateur de l'association Plaider les droits de l'homme, à Strasbourg.

4.7

Election d'Alain Carrupt



Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Alain Carrupt comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Alain Carrupt (1955) est de nationalité suisse. Il a suivi une formation commerciale. Il a suivi de nombreuses formations complémentaires en cours d'emploi, notamment dans les secteurs du management des organisations à but non lucratif, à l'Institut de hautes études en administration publique (idheap) et au Verbandsmanagement Institut (VMI). Alain Carrupt connaît parfaitement le secteur des télécommunications. Depuis 1994, il travaille au service d'associations du personnel et a présidé le syndicat syndicom jusqu'en février 2016. De 2011 à 2013, il a dirigé en tant que coprésident le syndicat syndicom, né de la fusion du Syndicat de la Communication et de comedia. Durant dix ans, Alain Carrupt a travaillé au sein de l'ancien Syndicat de la Communication, qu'il a présidé de 2008 à 2010. De 2003 à 2008, il a été vice-président. Avant cela,

il était secrétaire général suppléant et chef du personnel (de 2000 à 2002). Entre 1994 et 2000, Alain Carrupt a exercé la fonction de secrétaire central du secteur Télécommunications de l'ex-Union PTT et était responsable de la formation et de l'assistance juridique en Suisse romande.

Avant d'entamer son activité syndicale, Alain Carrupt a exercé différentes fonctions de 1978 à 1994 au sein des PTT dans le secteur des télécommunications, en dernier lieu comme chef de service administratif à la Direction d'arrondissement des Télécommunications de Sion (services financiers et comptabilité).

Alain Carrupt est membre du conseil d'administration de la SUVA. Il a également été membre du comité présidentiel de l'Union syndicale suisse jusqu'en février 2016.

4.8 Réélection de Hansueli Loosli



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Hansueli Loosli comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Hansueli Loosli (1955), diplôme fédéral d'expert en finance et controlling, est membre du Conseil d'administration depuis 2009 et a été élu président par l'Assemblée générale avec effet au 1^{er} septembre 2011. Il dirige le comité Nomination constitué ad hoc et il est membre du comité Révision, du comité Finances et du comité Rémunération. Au sein du comité Rémunération, il occupe une fonction de conseil sans droit de vote. Hansueli Loosli préside le Conseil d'administration de l'actuel Groupe Coop Société Coopérative et d'autres sociétés du Groupe Coop (dont une entreprise cotée en Bourse).

En dehors du Groupe Coop, il exerce trois mandats, dont l'un sur ordre de Swisscom.

4.9 Réélection de Hansueli Loosli en tant que président

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Hansueli Loosli comme président du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5 **Elections au comité Rémunération**

Le Conseil d'administration propose de nommer de nouveau Barbara Frei à la présidence du comité Rémunération, dans la mesure où elle est réélue par l'Assemblée générale.

5.1 ***Election de Frank Esser***

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Frank Esser au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.2 ***Réélection de Barbara Frei***

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Barbara Frei au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire

5.3 ***Réélection de Hansueli Loosli***

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Hansueli Loosli comme membre du comité Rémunération sans droit de vote pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.4 ***Réélection de Theophil Schlatter***

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Theophil Schlatter au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.5 ***Réélection de Hans Werder***

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Hans Werder au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Hans Werder (1946), doctorat en sciences sociales et licence en droit, siège depuis

2011 au Conseil d'administration en tant que représentant de l'actionnaire majoritaire, la Confédération suisse. Jusqu'à fin 2013, il était membre du comité Finances. Depuis le 1^{er} janvier 2014, il siège au comité Révision. Il est en outre membre du comité Rémunération. Durant plusieurs années, Hans Werder a travaillé dans l'administration cantonale et fédérale, en dernier lieu comme secrétaire général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) jusqu'à fin 2010. Il exerce par ailleurs un autre mandat.

6 Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe

6.1 *Approbation du montant global de la rémunération 2017 versée aux membres du Conseil d'administration*

Proposition

Pour la rémunération des membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximal de CHF 2,5 millions.

Commentaires

Le montant global maximal proposé de CHF 2,5 millions correspond à la rémunération de neuf membres du Conseil d'administration. Par rapport au montant global déjà approuvé par l'Assemblé générale pour 2016, il en résulte une réduction de CHF 0,1 million, basée sur une baisse des honoraires et des jetons de présence adoptée par le Conseil d'administration avec effet en 2016.

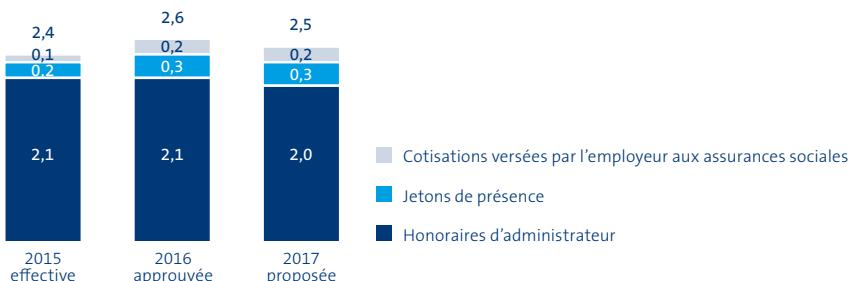
Le montant global prévisionnel se compose de la manière suivante pour les différentes composantes de la rémunération:

- › Honoraires d'administrateur (honoraires de base et suppléments de fonction) de CHF 2,0 millions
- › Jetons de présence de CHF 0,3 million
- › Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales de CHF 0,2 million

Les rémunérations effectivement versées seront publiées dans le rapport de rémunération au titre de l'exercice 2017 et feront l'objet d'un vote consultatif lors de l'Assemblée générale en 2018.

Le graphique ci-dessous illustre le montant global proposé de la rémunération en 2017 par rapport au montant global 2016 approuvé et à la rémunération 2015 effective.

Rémunération au Conseil d'administration 2015-2017 (en MCHF)



6.2 *Approbation du montant global de la rémunération 2017 versée aux membres de la Direction du groupe*

Proposition

Pour la rémunération des membres de la Direction du groupe au cours de l'exercice 2017, le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximal de CHF 9,7 millions.

Commentaires

Le montant global maximal de CHF 9,7 millions correspond à la rémunération de sept membres de la Direction du groupe. Ce montant reste inchangé par rapport au montant global pour 2016 approuvé par l'Assemblée générale.

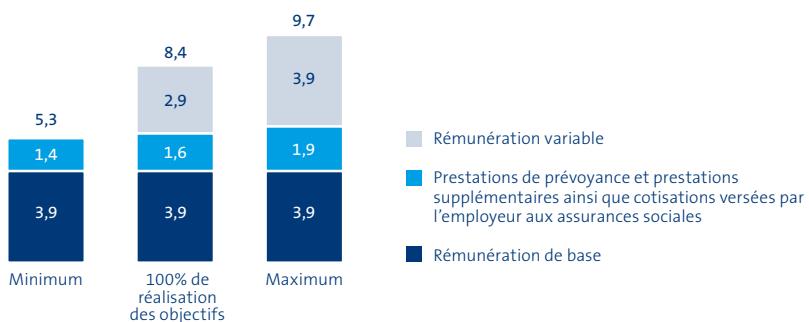
Le montant global prévisionnel se compose de la manière suivante pour les différentes composantes de la rémunération:

- Rémunération de base de CHF 3,9 millions. Cela correspond à la rémunération de base prévue dans le montant global approuvé par l'Assemblée générale pour 2016. Le montant global pour 2016 comprend une augmentation possible de 3% de la rémunération de base par rapport à 2015. Aucune autre augmentation n'est proposée pour 2017. En règle générale, la rémunération individuelle de chaque membre de la Direction du groupe est revue tous les trois ans à compter de l'engagement. L'augmentation effective de la rémunération de base de chaque membre de la Direction du groupe par le Conseil d'administration dépend en particulier de l'appréciation de la valeur de marché de la fonction considérée sur la base de comparaisons de marché, ainsi que de la prestation individuelle. Le Conseil d'administration déterminera fin 2016 la rémunération de base pour 2017.

- › Rémunération variable liée au résultat de CHF 3,9 millions en cas de dépassement maximal de tous les objectifs par chacun des membres de la Direction du groupe. Si les objectifs sont dépassés, la rémunération variable liée au résultat peut atteindre au maximum 100% de la rémunération de base. Par rapport à la rémunération variable maximale possible pour 2016, il n'en résulte aucune augmentation.
- › Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires ainsi que cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales de CHF 1,9 million. Ce montant englobe les obligations légales et contractuelles maximales de l'employeur pour les prestations de prévoyance, les prestations supplémentaires et les cotisations aux assurances sociales. Le montant des obligations effectives dépend notamment des rémunérations de base effectivement versées et des rémunérations variables, de la structure d'âge des membres de la Direction du groupe et des taux de cotisation d'assurance.

Le graphique ci-dessous représente les rémunérations prévues sous le montant global proposé qui sont envisageables dans les scénarios de «non réalisation» (minimum), de réalisation à 100% et de dépassement maximal (maximum) des objectifs.

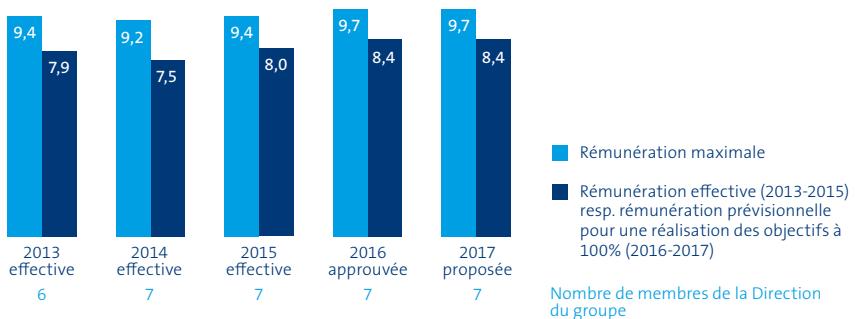
Scénarios de rémunération à la Direction du Groupe en 2017 (en MCHF)



En cas de réalisation des objectifs à hauteur de 100%, la rémunération globale prévisionnelle sera de CHF 8,4 millions en 2017 (comme en 2016). Elle résulte d'une rémunération de base fixe prévisionnelle de CHF 3,9 millions, d'une rémunération variable prévisionnelle de CHF 2,9 millions et d'un montant prévisionnel de CHF 1,6 million pour les prestations de prévoyance, les prestations supplémentaires et les cotisations aux assurances sociales.

Au cours des années passées, les objectifs n'ont jamais été dépassés au point d'atteindre la rémunération maximale possible. Le graphique ci-dessous représente la rémunération globale effectivement versée les années passées et la rémunération globale prévisionnelle pour une réalisation des objectifs à hauteur de 100% en 2016 et en 2017 par rapport à la rémunération maximale possible.

Rémunération à la Direction du groupe par rapport aux montants maximaux 2013-2017 (en MCHF)



Les rémunérations effectivement versées seront publiées dans le rapport de rémunération au titre de l'exercice 2017 et feront l'objet d'un vote consultatif lors de l'Assemblée générale en 2018.

7 Réélection du représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte à Zurich comme représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Les associés du cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte et les autres personnes impliquées dans l'exercice de la fonction de représentant indépendant répondent aux exigences légales en matière d'indépendance. Swisscom entretient avec les personnes impliquées des relations clients usuelles pour des prestations de service en matière de télécommunications. Ces dernières sont traitées aux mêmes conditions que pour tout autre tiers. Il n'existe pas de relations contractuelles ou d'autres relations susceptibles de nuire à l'indépendance des personnes impliquées. Le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte a confirmé disposer de l'indépendance nécessaire pour l'exercice du mandat qui lui est confié.

8 Réélection de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire la société KPMG SA, à Muri près de Berne, comme organe de révision pour l'exercice 2016.

Commentaires

KPMG est enregistrée auprès de l'autorité fédérale de surveillance en matière de révision en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat et a confirmé à Swisscom qu'elle répondait aux exigences légales en matière d'indépendance. KPMG exerce ce mandat pour Swisscom depuis le 1^{er} janvier 2004.

Pour de plus amples informations sur l'organe de révision, en particulier sur le réviseur responsable et sur les honoraires, nous renvoyons au chiffre 9 du chapitre Gouvernement d'entreprise du rapport de gestion 2015.

Organisation

> Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2015 peut être consulté sur place au siège de Swisscom SA (Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen). Il peut également être consulté en ligne à l'adresse www.swisscom.ch/rapport2015, ou commandé au moyen du formulaire d'inscription ci-joint ou par le biais de la plateforme Sherpany (veuillez cocher la case correspondante).

> Droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date du 1^{er} avril 2016 à 16h00 (HEC) jouissent du droit de vote à l'Assemblée générale.

> Carte d'admission et documents de vote

La carte d'admission et les documents de vote peuvent être commandés au moyen du formulaire d'inscription ou par le biais de la plateforme Sherpany. Ils seront envoyés entre le 4 et le 30 mars 2016. Si vous ne recevez pas les documents en temps utile, vous pouvez vous les procurer avant le début de l'Assemblée générale au guichet d'information (GV-Desk) sur présentation de votre carte d'identité. Les cartes d'admission déjà émises perdent leur validité si les actions correspondantes sont vendues avant la tenue de l'Assemblée générale et si la vente de ces actions figure au registre des actions.

> Représentation

Les actionnaires peuvent se faire représenter de la manière suivante:

- par un autre actionnaire détenteur du droit de vote ou une autre actionnaire détentrice du droit de vote;
- par le représentant indépendant Reber Rechtsanwälte, case postale, 8034 Zurich.

La procuration peut être donnée par écrit avec le bulletin d'inscription ci-joint, avec la carte d'admission ou par voie électronique sur la plateforme Sherpany.

Si un actionnaire donne des instructions tant par voie électronique via Sherpany que par écrit, seules les instructions données par voie électronique seront prises en considération. Celles-ci peuvent être modifiées en tout temps jusqu'au 3 avril 2016 à 23h59 (HEC).

La représentation des actionnaires par un membre d'un organe de la société ou par un dépositaire est interdite.

> Interprétation

L'Assemblée générale se tient en langue allemande avec interprétation simultanée en français et en anglais.

> Diffusion sur Internet

L'Assemblée générale est diffusée en direct sur Internet à l'adresse www.swisscom.ch/assembleegenerale.

> Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée générale peut être consulté à partir du 26 avril 2016 sur Internet à l'adresse www.swisscom.ch/assembleegenerale ainsi qu'au siège de Swisscom SA.

> Collation

A l'issue de l'Assemblée générale, nous invitons tous les participants à une collation.

> Contact

Pour plus d'informations sur l'Assemblée générale

Téléphone: 0800 800 512 (gratuit en Suisse)

E-mail: gvswisscom16@sag.ch

www.swisscom.ch/assembleegenerale

Pour les changements d'adresse

Téléphone: +41 (0)58 399 61 61

E-mail: gvswisscom16@sag.ch

Annexes

- > Enveloppes-réponses (Swisscom SA / représentant indépendant)
- > Inscription avec formulaire de procuration et d'instructions
- > Informations et données d'accès à la plateforme Sherpany

Information sur l'accès

> Accès par les transports publics

Le mercredi 6 avril 2016, des navettes vous amèneront gratuitement de la gare de Fribourg jusqu'à Forum Fribourg et retour.

Dans la gare de Fribourg, veuillez suivre le guidage visiteurs jusqu'à la gare routière, quai n° 25, où des navettes portant l'inscription «Swisscom SA – Forum Fribourg» vous attendront.

Entre 11h00 et 13h30, les bus se rendront à Forum Fribourg à intervalles réguliers (durée du trajet: env. 8 minutes). En cas de contrôle, présentez votre invitation/carte d'admission à l'Assemblée générale.

A l'issue de l'Assemblée générale, les navettes circuleront toutes les 10 minutes, entre 16h00 et 19h00, depuis Forum Fribourg jusqu'à la gare de Fribourg. De plus, un bus circulera à 19h30 et à 20h00 (dernier voyage).

> Accès au moyen d'un véhicule privé

Forum Fribourg est situé à 300 mètres de la sortie d'autoroute n° 8 (A12) «Fribourg-Nord». Des places de stationnement sont disponibles dans l'enceinte du Centre.

